


<b>Commune de Sainte-Reine</b> <b>Département de Savoie</b>		<b>DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL</b>  <b>N° 2026-23</b>	
<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>L'an deux mille vingt-six le 20 mars</b>		
En exercice : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Reine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Monsieur FERRARI Philippe, Maire.		
Présents : 11	Date de convocation du Conseil Municipal : le 16 mars 2026		
Votants : 11	<b>Présents</b> : Mesdames, Messieurs,		
Votes pour : 11	FERRARI Philippe, MICHEL Véronique, PERRIER Mathieu, VIBERT Annie, SAMSON Aurélie, PERIER Marine, POUSSARD Christophe, MALAVASSI Fabien, GONTHIER Philippe, JUAREZ Mélissa, GUILLEMAIN Nicolas		
Votes contre : 0	<b>Absents excusés</b> :		
Abstention : 0	<b>Secrétaire de séance</b> : SAMSON Aurélie		
Préfecture	Envoyé en préfecture le 30/03/2026 Reçu en préfecture le 30/03/2026 Publié le ID : 073-217302777-20260320-202623-DE		

### **Objet : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le Maire donne lecture de la liste candidate qu'il a reçu. Cette liste est celle de Madame Perier Marine, elle comprend trois noms.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- **1<sup>er</sup> tour de scrutin** : Nombre de bulletins : 11  
À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0  
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11  
Majorité absolue : 6

➤ Ont obtenu :

– Liste de Madame Perier Marine: 11 voix

- La liste Madame Perier Marine ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

1<sup>er</sup> Adjointe : Madame Perier Marine

2<sup>ème</sup> Adjoint : Monsieur Perier Mathieu

3<sup>ème</sup> Adjointe : Madame Vibert Annie

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.*

*Et ont signé au registre les membres présents.*

*Sainte-Reine, le 20 mars 2026*

La secrétaire

Aurélie SAMSON




Le Maire

Philippe FERRARI